

Réclamation pour le classement

Les réclamations pour le classement doivent être introduites pour le 12 novembre 2011 chez :
Jean FRERE, 12 rue du Petit Marais 7011 Ghlin

Comment faire ?

- 1) payer 7,50 euro au compte 068-2042063-46 de A.F.T. région Hainaut 7100 La Louvière afin de recevoir votre fiche de classement.
- 2) vérifier si tous les résultats ont bien été encodés.
- 3) indiquer les manquements éventuels.
- 4) aucun changement ne sera apporté au classement si tous les résultats sont bien comptabilisés.

N.B. votre fiche doit parvenir pour le 12 novembre 2011 à 15 heures.